



8, Avenue de Dallas - 21000 DIJON
TEL : 03.80.48.88.88

À RENVoyer AU C.A.S

ADHÉSION VOLONTAIRE AU COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Année 2025

Collège "Retraités"

NOM - PRÉNOM DE L'ADHÉRENT VOLONTAIRE	N° CARTE CAS	ADRESSE - TÉL - MAIL	COLLECTIVITÉ ou ORGANISME D'ORIGINE	SIGNATURE	NOM - PRÉNOM DE LA PERSONNE RATTACHÉE CONJOINT et ENFANTS (1)	SITUATION FAMILIALE DE LA PERSONNE RATTACHÉE
					Montant total de votre cotisation = <i>Merci de joindre votre règlement à l'ordre du C.A.S</i>	

Envoyer uniquement votre règlement - Ne pas joindre votre carte du CAS

Montant de la cotisation pour 2025 (*raier les mentions inutiles*)

- ° Adhérent agent retraité **12,00 €**
- ° Conjoint de l'adhérent **14,00 €**
- ° Enfant de l'agent retraité **12,00 €**
- ° Veuve ou veuf d'agent **14,00 €**

(1) Pour les enfants de + 16 ans, joindre un certificat de scolarité 2024/2025